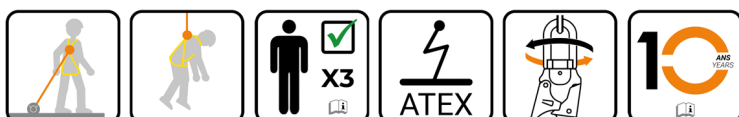
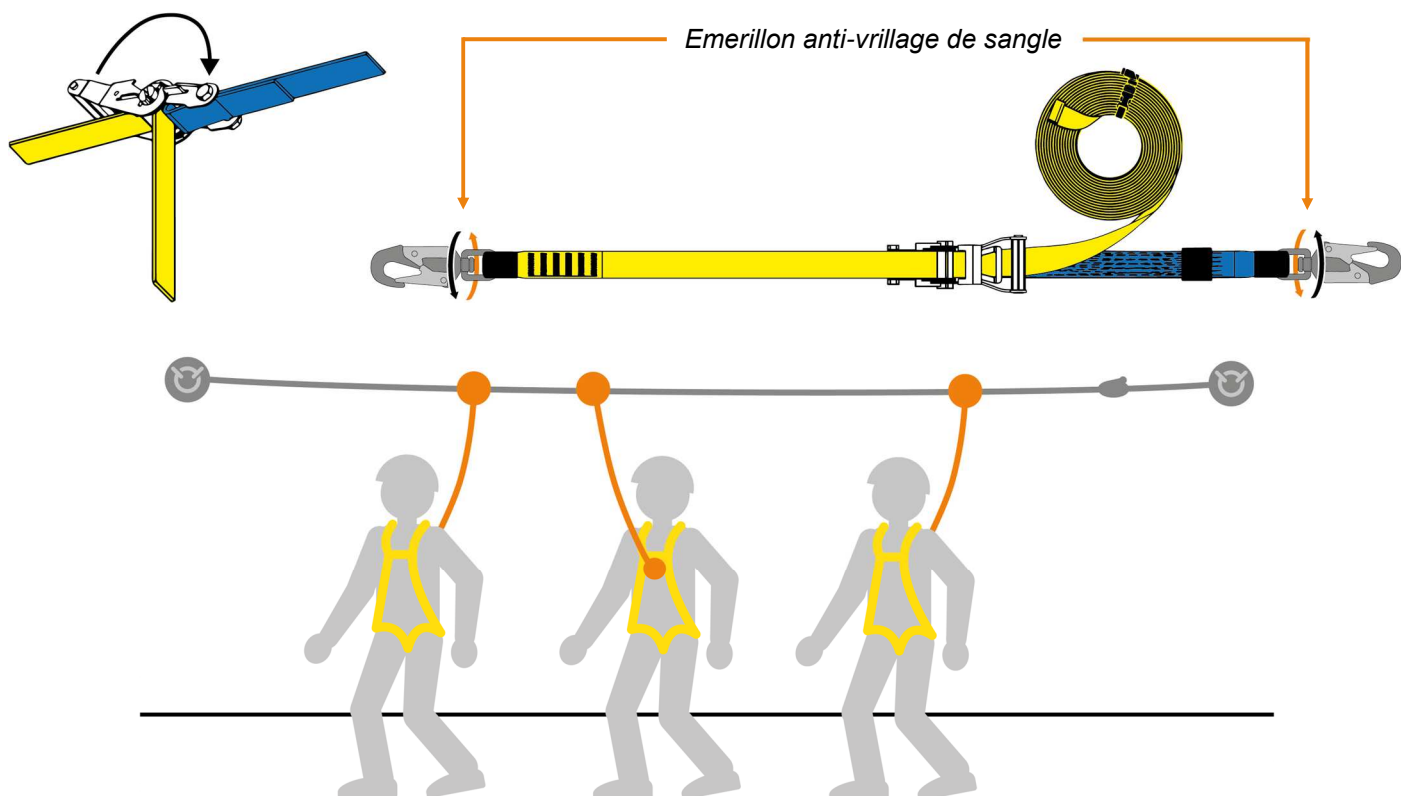


REF HPAE32020

HS Code 63072000



LIFELINE 20 - Ligne de vie horizontale temporaire en sangle réglable de 2,5 m à 20 m, utilisable par 3 personnes simultanément.

À utiliser lors de l'exécution d'un travail nécessitant des mouvements fréquents dans un plan horizontal (écart de 15° maximum autorisé). Dispositif simple et rapide de mise sous tension par tendeur à cliquet en acier galvanisé. Équipée de 2 connecteurs en acier galvanisé à fermeture automatique double languets, ouverture 21 mm, avec émerillon anti-vrillage. Rangement et transport aisé grâce au sac à dos rouge et noir fourni, en toile polyester enduite haute résistance imperméable anti-UV, 650 g/m², d'une contenance de 40 litres. Approuvé antistatique (ATEX). Durée de vie de 10 ans suivant VGP.



REF HPAE32020

HS Code 63072000

Conformité à la réglementation :

Réglementation EPI 2016/425

Normes EN795:2012/B + CEN/TS 16415:2013

Normes PN-E-05201:1999 + PN-E-05204:1994 + PN-EN 60079-10-1:2016 + PN-EN 60079-10-2:2015

Caractéristiques :

- Tendeur à cliquet en acier galvanisé.
- Terminaisons renforcées et gainées.
- Sangle polyester de connexion longueur 0,7 m, largeur 50 mm.
- Sangle polyester de sécurité largeur 35 mm, résistance > 45 kN.
- Longueur minimum : 2,5 m.
- Longueur maximum : 20 m.
- Connecteurs acier à fermeture automatiques à double linguets, ouverture 21 mm, avec émerillon anti-vrillage, R > 30 kN.
- Sac rouge en toile polyester enduit, haute résistance imperméable anti-UV, 650 g/m², capacité 40 litres.
- Poids : 5,4 kg.

Résistance exigée des points d'ancrages et flexion du système :

Nombre d'utilisateurs	Longueur (m)											
	5 à 7,5		> 7,5 à 10		> 10 à 12,5		> 12,5 à 15		> 15 à 17,5		> 17,5 à 20	
	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)	Flèche (m)	Force (kN)
1	1,0	18,0	1,3	18,0	1,6	18,0	1,9	18,0	2,2	18,0	2,4	18,00
2 et 3	1,2	20,0	1,6	20,0	2,0	20,0	2,3	20,0	2,7	20,0	3,0	20,0

Durée de vie :



Les EPI contre les chutes de hauteur HarnaisPro sont conçus pour de longues années de fonctionnement dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. La durée de vie dépend de l'utilisation qui en est faite et de l'environnement de travail dans lequel le matériel évolue. Les EPI textile ont une durée de vie potentielle de 10 ans. Les EPI métallique ont une durée de vie illimitée. Un contrôle annuel est obligatoire au moins une fois tous les 12 mois par le fabricant ou par une personne compétente et habilitée pour valider le bon fonctionnement des EPI.

Protection contre l'électricité statique en atmosphères explosives gazeuses et poussiéreuses :



Institute of Industrial Organic Chemistry

Tukasiewicz Research Network - Institut de chimie organique industrielle.
6 Annopol St., 03-236 Varsovie, Pologne. N° TVA : PL5250008577



Evaluation des propriétés concernant la protection contre l'électricité statique sur la base des résultats des tests de contrôle effectués, il est précisé que :

L'équipement répond aux exigences de protection contre l'électricité statique selon PN-E-05201:1992 p. 2.1 (3) et PN-E-05204:1994 p. 3.2.2.1 c) et 3.2.2.3 b), en ce qui concerne les zones à risque d'explosion (zones) 1, 2, 20, 21 et 22, classé selon l'arrêté du ministre de l'économie du 8 juillet 2010 sur les exigences minimales en matière de sécurité et de santé au travail des personnes travaillant dans des environnements à risque d'explosion.

sion (Journal officiel n°138. Article 931) et selon PN-EN 60079-10-1:2016, PN-EN 60079-10-2:2015, en présence de fluides inflammables d'ignition minimale énergie de MIE > 0,1 mJ.

En particulier, ce produit peut être utilisé en toute sécurité en présence de méthane et de poussières de charbon, en particulier dans les conditions climatiques prédominantes des mines souterraines (sites de fouilles minières classés comme niveau de risque d'explosion a, b et c ainsi qu'au risque d'explosion de poussière de charbon classe « A » et « B »).

La base de ce jugement est l'impossibilité d'une électrification dangereuse de la surface du produit donné dans les conditions de son utilisation conformément aux principes de protection contre l'électricité statique selon PN-E-05204 : 1994 p. 3.3.2 c), f) - j).